

108<sup>e</sup> ANNEE  
NOVEMBRE 2014  
N° 11

Belgique-België  
P.P.  
1200 Bruxelles 20  
1/3345



PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITION - SECRETARIAT : M. MAQUET  
Avenue de la Héronnière 98, Bte 35,  
1170 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20 N°  
d'agrément P008179

Editeur responsable : Lucette VANDERMEIREN-JAUMAIN  
Place Terdelt 2, boîte 8, 1030 Bruxelles

ORGANE DU CERCLE PEGASE  
Association sans but lucratif  
Fondé en 1906 - Société Royale

Site : [http:// www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be)

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles  
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Michèle MAQUET- GSM 0479 981 570  
Courriel : [michele.maquet \[AT\] cerclepegase.be](mailto:michele.maquet [AT] cerclepegase.be)

Mise en page bulletin : [marion.schuberth \[AT\] cerclepegase.be](mailto:marion.schuberth [AT] cerclepegase.be)

**PENSEZ DEJA A VOTRE COTISATION 2015 !**

Membre adhérent : **14€** (inchangé)

Jeune (moins de 31 ans) : **7,50€**

Jeune (moins de 17 ans) : **1€** (sans envoi du programme)

Membre a.s.b.l. **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)

(Pour mémoire : les membres de l'a.s.b.l. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans et dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale).

**( ! ) Assurance facultative** : **2,00€** - pédestre

**2,50€** - pédestre/cycliste

(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre)

Les paiements doivent être effectués **par virement** au compte IBAN  
BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

\* Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc, **dûment complété à Mme Vandermeiren**, Place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles, qui vous le renverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase. Afin de lui faciliter la tâche, **joignez une enveloppe timbrée** avec votre adresse ou celle de la mutuelle. Elle vous en remercie d'avance

**IMPORTANT**

Le Comité se réunira le jeudi 6 novembre 2014 à 18h à « La Mort Subite »  
Rue Montagne-aux-Herbes Potagères 7 – 1000 Bruxelles – tél.02 513 13 18

*Les articles n'engagent que leurs auteurs*

**RAPPEL !!!**

De nouvelles propositions vous seront soumises, plus particulièrement à celles et ceux pour qui les marches traditionnelles ont un rythme trop élevé : dès ce mois d'octobre, **André JONAS** vous proposera une fois par mois, le dimanche, une marche de 17 km, partant d'un RV en Région Bruxelloise (voir programme des dimanches). A partir du mois de janvier 2015, **Marion SCHUBERTH** vous proposera une fois par mois, le samedi, au même départ que la marche traditionnelle de 10 km, une balade de 5-6 km avec quelques commentaires naturalistes. On espère ainsi rencontrer le souhait de participants qui sont désolés de ne plus pouvoir suivre les groupes comme avant (l'âge, la santé, la disponibilité...).

**SOMMAIRE**

	<b>pages</b>
A vos agendas !.....	3
Inscrivez-vous à temps .....	3
Promenades cyclistes.....	4
Sorties pédestres du mercredi.....	4
Sorties pédestres du samedi .....	6
Sorties pédestres du dimanche .....	7
Polyrando.....	8
Infos/Articles rédactionnels.....	9-10

**A VOS AGENDAS !**

Samedi 8 au mercredi 11 **novembre**: séjour **en Saar Allemande** et en **Moselle Luxembourgeoise**.

Samedi 7 au dimanche 8 **février 2015** : **week-end fagnard** à Montjoie (Monschau)

**INSCRIVEZ-VOUS A TEMPS !**

**Séjour en Alsace du samedi 23 au mercredi 27 mai 2015**

Profitant du WE de Pentecôte, nous vous proposons 5 jours en Alsace où vos pilotes Patrick BAIRIN et André JONAS vous emmèneront explorer, au fil de chemins variés, cette belle région tandis que Michel MARCHANT vous fera découvrir quelques lieux culturels remarquables.

Logement à **Orbey** (20 km de Colmar) « Le Beau Site » (Vacances Bleues) avec piscine, hammam et sauna en accès libre en soirée.

Prix par personne en chambre double en pension complète (\*) (¼ vin compris le soir), de l'ordre de 375€, transport en car et assurance rapatriement inclus mais visites culturelles en sus. (Supplément en single 48€).

**Inscription** chez Robertine CLARK ([robertine.clark \[at\] cerclepegase.be](mailto:robertine.clark@cerclepegase.be) ou 02 425 43 39 **avant** 21h) dès parution du bulletin, **confirmée** par le versement d'un acompte de 190 € au compte du Cercle Pégase BE40 0000 1472 1263 en mentionnant «acompte séjour Alsace» **avant le mercredi 10 décembre 2014.**

**N.B.** Les personnes ayant déjà manifesté de l'intérêt pour ce séjour voudront bien le confirmer pour inscription définitive avant de verser l'acompte.

(\*) Les pique-niques du midi: viande froide ou jambon, pain, salade, œufs, laitage et fruits etc. Paquet de chips et une bouteille d'eau.

**Lisez aussi le contrat de responsabilité et les infos en p.9 !**

Tous les détails sur le site : [www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be).

### PROMENADES CYCLISTES DU MOIS DE NOVEMBRE

Responsable : Françoise REUL, avenue Van Crombrughe 156A, 1150 Bruxelles.  
Tél. 02 771 39 74 ou GSM 0473 26 86 16.

Toutes les promenades sont circulaires. La distance parcourue sera déterminée par le pilote et est principalement fonction des participants.

La réunion du **jeudi** avec le pilote, **John HOUBAER**, (tél. 02 347 29 97 ou 0474 36 84 65), a lieu à 13h45 et le départ à 14h précises.

Il est **impératif** de prévenir le pilote de sa présence la veille de la balade : il ne sera au lieu de rendez-vous que s'il y a des amateurs !

**Jeudi 6**            **John HOUBAER** - Réunion drève du Rouge-Cloître à **Auderghem**

**Jeudi 13**          **John HOUBAER** – Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**

**Jeudi 20**         **John HOUBAER** - Réunion premier parking de la drève de Lorraine à **Uccle**

**Jeudi 27**         **John HOUBAER** – Réunion drève du Rouge-Cloître à **Auderghem**

### NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE NOVEMBRE

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.  
Tél/fax 02 215 77 70.

**Allure de marche** (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté)

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h.

**N.B.** : PRP = petite restauration possible    PN(l) = pique-nique (intégral)

**Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.**

- 5 **12 km - L - Maria HUMMEL** (02 411 56 74) - Départ à 10h40 de l'arrêt Nachtegalenhoek à **Peizegem** (bus 245 à 9h40 gare du Nord, Bockstael 9h54, arrivée à 10h32). **PN à Steenhuffel** (1840) au café « Gertrude » Doorlaerstraat 34 (052 30 01 72).
- 18 km - M - André JONAS** (02 425 43 39) - Départ à 10h10 de la gare de Waterloo (train destination Nivelles à 9h35, à la gare Centrale, 9h38 à la gare du Midi, 9h48 à Uccle Calevoet. Arrivée à Waterloo à 10h03). **PN à Dworp** (Tourneppe) au café Gildenhuis, Kerkstraat 22 (M. Bruno 0484 72 84 34)
- 24 km - S - Michèle GUESSE** (02 564 93 34) Réunion gare Centrale 8h55. Départ en train à 9h12 pour Oud-Heverlee via Louvain. Arrivée à 10h08. Bois de Heverlee, **PN à Nethen**, forêt de Meerdaal, Florival. Retour en train via Ottignies ou Louvain.
- 12 **12 km - L - Renée VAN REETH** (02 673 33 53) – Départ à 10h30 du terminus du tram 39 Ban Eik à **Wezembeek Oppem** – **PN à Sterrebeek** au « Tennis Club et Brasserie Het Zeen », Zeenstraat (02 782 08 12).
- 18 km - M - Philippe VANQUAILLIE** (02 735 22 61) – Promenade en huit - Départ à 9h50 de Leefdael (bus 316 à 9h10 au métro Kraainem. Arrivée à Leefdael Centrum à 9h39) - **PN à Leefdael** au café Pallekeshof, Dorpstraat 526 (0493 19 21 60).
- 25 km - S - Félix WALRAVENS** (02 425 07 52) - Réunion à 9h30 sortie **métro Bizet**. Départ à 9h45. Etangs de la Pède, **PN à Hof ter Smissen**, Dilbeek, bois de Wilder, Scheutbos, place St-Guidon.
- 19 **12 km - L - Bernard VAN DER LINDEN** (02 376 69 59) - Départ à 10h30 de la gare d'Uccle-Calevoet (tram 51, bus 43, 60). **PN à Linkebeek** au café « Her Berg de Zondag » (ex Labierint) rue St Sébastien 4 (0476 49 16 55).
- 18 km - M - Paule DE SMECHT** (02 524 35 65 – 0488 67 58 78 le jour de la marche uniquement) – Départ à 10h50 de **Wauthier-Braine (église)** (train (direction Charleroi à 9h57 gare du Nord, 10h01 gare Centrale, 10h06 gare du Midi. Arrivée Braine-l'Alleud à 10h20. Ensuite bus 115 en face de la gare à 10h26. Arrivée à 10h41 à Wauthier-Braine (Cantine) arrêt après le passage sous l'autoroute, puis 5 minutes à pied jusqu'à l'église). **PN à Lembeek**, au café « Belle-Vue » Doktor Spitaelslaan, 1 (02 356 80 26).
- 25 km - S - Jacqueline HUART** (02 351 61 48) - Réunion gare Centrale à 8h20. Départ en train à 8h37 (gare de Luxembourg à 8h54) pour **Court-St-Etienne** via Ottignies. Arrivée à 9h26. Faux, Sart-Messire-Guillaume, **PN à Hevillers**, Mont-St-Guibert, Court-St-Etienne. Retour en train à 16h34 pour Bruxelles via Ottignies (arrivée Bx-Luxembourg à 17h06).

26 **12 km - L - Christiane VAN GORP** (02 527 50 54) – Départ à 10h40 de la place communale de **Wolvertem** (bus 250 à 10h gare du Nord, Bockstael 10h14, terminus Baudouin métro 6 à 10h25, Wolvertem gemeenteplein 10h39). **PN à Wolvertem** au café « Benelux » Hoogstraat 107 (0473 13 83 43). (Pour les automobilistes, parking à 100m du point de départ ou devant le café du PN situé à 400m).

**18 km - M - Eddy BLOCKMANS** - (02 380 03 79 – 0473 65 13 07 le jour de la marche) Départ de la gare de **Lembeek** à 10h15 (train gare du Nord à 9h35, Bxl-Central à 9h39, Bxl-Midi à 9h44. Arrivée à Lembeek à 10h06). **PN à Braine-le-Château** à la Brasserie du Château, place des Martyrs 5 (02 355 15 24).

**25 km - S - André THIRY** (0474 33 49 18) - Réunion gare Bruxelles-Luxembourg à 8h15. Départ en train à 8h24 (Bruxelles-Central à 8h07) pour Namur. Arrivée à 9h09. Ensuite bus 12 à 9h20 à la gare des autobus pour **Gives village**. Arrivée à 10h05 (Le pilote monte à Andenne). Gives, Boûsalle, Ben-Ahin, **PN aux ruines du Château de Beaufort**, Saint-Léonard, Ahin. Retour en bus 12 à 16h49 pour Namur. Arrivée à 17h34 puis train à 17h51 pour Bruxelles-Luxembourg. Arrivée à 18h35.

### NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE NOVEMBRE

Responsable : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles.  
Tél. 02 425 43 39. e-mail: [robertine.clark \[AT\] cerlcepegase.be](mailto:robertine.clark@cerlcepegase.be)

**Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : Moyenne : de 3,5 à 4 km/h - Promenades circulaires d'environ 10 km.**

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

- 1 **André JONAS** (02 425 43 39) Réunion à l'arrêt du tram 44 **Quatre-Bras**. Le pilote accompagnera de là au parking de la drève Ravenstein, côté ring, d'où a lieu le départ à 14h30.
- 8 **André JONAS** (02 425 43 39) Réunion à **Groenendaal-gare**. (Train à 13h44 gare Centrale, gare du Nord à 13h49, Schuman à 13h57, Bruxelles-Luxembourg à 14h ou bus 366 à 14h Place Flagey, Boitsfort-Etangs à 14h11)
- 15 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) Réunion à **Auderghem, Trois Couleurs**, angle Avenue I. Gérard et Avenue de Tervuren (tram 44)
- 22 **Nadine DUQUENNOIS** (02 673 41 65) Réunion à l'arrêt **V.T.M. Medialaan. Vilvoorde** (bus 47)
- 29 **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) Réunion à la **gare d'Uccle Calevoet** (tram 51, bus 43 et 60)

## NOS SORTIES PEDESTRES DES DIMANCHES DE NOVEMBRE

Responsable : Chantal TELLIER (02 384 75 69 ou 0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - [chantal.tellier \[AT\] cerclepegase.be](mailto:chantal.tellier@cerclepegase.be)) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement. Pour toutes les randonnées : il est toujours préférable de prévenir le pilote de sa présence et de consulter le site internet pour être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

**Allure de marche** (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté).

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h

**N.B.** : PRP = petite restauration possible PN(l) = pique-nique (intégral)

1<sup>er</sup> Voir programme du samedi

2 **23 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h) – Réunion gare Centrale à 7h45. Départ en train (train destination Dinant) à 8h07 (Bxl Schuman à 8h19, Bxl Luxembourg à 8h23) pour **Lustin**. Arrivée à 9h24. Burnot, Arbre, **PN à Lesve**, Bois de Haute Marlagne, Sovimont, Floreffe. Retour en train pour Bruxelles à 17h02 via Namur. Arrivée Bxl Central à 18h23.

9 **24 km - S - Chantal TELLIER \*** – RV à la gare centrale à 8h45. Billet WE pour Florival retour de Louvain. Départ du train à 9h07 pour Florival via Ottignies. **Florival à Leuven** d'un knooppunt à l'autre. En matinée, chemins de campagne entre champs et prairies parsemés de bosquets, zone de marais et observation d'oiseaux, **PN au « Zoet Water »**. L'après-midi, le bois d'Heverlee, le campus universitaire, le Grand Béguinage et le Oude Markt de Louvain. Retour de Leuven : 'h57 ('h37).

11 **Luc VANDERMEIREN** vous convie à un **PN convivial à Vossem** au café In den Congo, Dorpplein, 11 (02 767 66 86) dès 12h45 (bus 316 au métro Kraainem à 12h10, arrivée à Vossem Pastorieplein à 12h32 ensuite quelques minutes à pied). L'après-midi au choix retour en bus ou promenade dans la vallée de la Voer. **En alternative, Edouard** propose une marche de 20 km au départ du terminus de Tervuren du tram 44 à 10 h précises avec même PN que ci-avant.

16 **20 km - M + L - Patrick VERMEULEN** (02 250 07 16 ou 22 jours et heures scolaires uniquement) - Réunion Gare Centrale à 8h25. Départ en train à 8h44 (Bxl Luxembourg à 8h59, Etterbeek 9h03) pour **Rixensart**. Arrivée à 9h25. Chapelle Saint-Lambert, Rofessart, Ferme de Moriensart, Couture-Saint-Germain, Lasne, Ohain, Mahiermont, Genval, La Hulpe. Retour en train à ...h37. Arrivée à Bruxelles Central à ...h16. **PN à déterminer** (prévoir un éventuel PNI).

**20 km - S - Patrick BAIRIN (0476 66 85 74 - après 19h00 ou patrick.bairin [AT] cerclepegase.be)** RV gare centrale à 8h50. Départ à 9h07 pour **Ottignies** (9h10 Nord - 9h18 Schuman - 9h20 Luxembourg). Arrivée à 9h41 à Ottignies. **Ottignies - Noirhat - Faux et Court-St-Etienne. PNI**. Retour de Court-St-Etienne à 16h33. Arrivée à 16h38 à Ottignies. Train de 16h47 pour Bruxelles (17h06 Luxembourg - 17h10 Schuman - 17h18 Nord et 17h23 Central)

23 **17 km - M - André JONAS** (02 425 43 39) – Promenade circulaire - Départ à 10h30 du Cimetière d'Anderlecht, av. des Millepertuis (métro station Eddy Merckx) - **PN à Vlezenbeek** au café Merselborre, Schaliestraat 2 (02 569 69 82)

**26 km - S - Luc LECLEIR (0477 57 22 14 en soirée – luc.lecleir [AT] cerclepegase.be)**. RV à 8h10 à la gare Centrale, billet WE aller Nivelles/retour La Louvière. Départ à 8h25 vers Nivelles (IC 2029 vers Charleroi), arrivée à 8h57. **Abbayes et bières d'abbaye - Saint-Feuillien (21/25)**. Au départ de Nivelles en traversant la ville et en suivant la «Via Gallia Belgica » (sentier de Saint Jacques), bois de l'Hôpital, ancien canal, château de la Roque, **PN à Ecaussines**, Mignault, Le Roeulx + possibilité de déguster les bières de l'abbaye de St.-Feuillien en fin de randonnée. Retour en bus TEC (ligne 134) depuis Le Roeulx (16h59) vers La Louvière et continuation en train depuis La Louvière centre à 18h03. Arrivée à Bruxelles central à 18h50.

30 **23 km - S - Chantal TELLIER \*** – RV à la gare centrale à 8h20. Départ en train à 8h44 direction Louvain-La-Neuve pour **Rixensart**. Billet WE pour Rixensart retour de Florival. Arrivée à 9h26

**Attention** : le pilote vous retrouve à Rixensart (Son bus arrive à 9h38)

**Parcours brabançon de la Lasne à la Dyle,**

Château de Rixensart, Beau Site, Bois de Rixensart, anc. ferme du Moulin, ferme Terfosse, Tombeek, **Overijse (PN)**, Terlanen, St.Agatha-Rode-Bos, Florival. Retour de Florival : 'h13 (via Leuven) ou 'h48 (via Ottignies).

7/12 - **20 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h) – Départ à 9h30 du terminus du tram 44 à **Tervuren** – Vossem, Puttebos, **PN à Leefdaal**, Heide, Vallée de la Voer, Tervuren.

(\*) Roland BENOOT pourrait proposer une alternative plus courte avec un même lieu de départ, pour autant qu'il participe à la randonnée (02 726 96 87 ou 0476 96 70 42 – [roland.benoot \[AT\] cerclepegase.be](mailto:roland.benoot@cerclepegase.be))

<b>POLYRANDO - MOIS DE NOVEMBRE</b>
-------------------------------------

Responsables : YVES (02 673 90 99) et BERNARD (02 784 28 33). Courriel : Site web : <http://www.polyrando.org>, onglet "contact".

Polyrando n'envoie pas de programme papier, mais via le site web de Polyrando, vous pouvez vous inscrire dans la mailing list et/ou consulter le programme en ligne. Cela vous permettra de disposer de la dernière version du programme Polyrando qui est régulièrement mis à jour.

## CLAUSE DE RESPONSABILITE

Les participants déclarent décharger le Cercle Pégase a.s.b.l. ainsi que tout membre du Cercle Pégase a.s.b.l. (dénommé ci-après organisateurs), qui organise une ou des activités de toute responsabilité, tant contractuelle qu'extra-contractuelle, pour tout acte, toute faute, même lourde, toute négligence ou abstention, à l'exception de la faute intentionnelle, que les organisateurs pourraient commettre lors de l'organisation de marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres évènements et lors de la réservation de séjours tant en Belgique qu'à l'étranger.

Les participants renoncent notamment à tout recours contre les organisateurs du fait de tout dommage qu'ils pourraient subir au cours des marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres événements. Ils reconnaissent également ne pouvoir exercer aucun recours contre les organisateurs en restitution de l'acompte et/ou du solde versés, si ceux-ci venaient à être perdus en raison de l'insolvabilité (faillite, réorganisation judiciaire, déconfiture...) ou d'un acte frauduleux des propriétaires ou gérants du logement.

Tout litige éventuel lié aux activités du Cercle Pégase a.s.b.l. est de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles. Le droit belge est seul applicable. La participation aux activités du Cercle Pégase a.s.b.l. vaut acceptation des dispositions qui précèdent.

## AVANT DE VOUS INSCRIRE

Il est préférable que vous veniez nous accompagner quelques fois pour découvrir avec nous nos beaux chemins. Si après ces quelques expériences vous souhaitez effectivement nous rejoindre vous pourrez alors vous inscrire et demander le parrainage obligatoire de 2 membres.

Attention : seuls les membres inscrits reçoivent régulièrement le bulletin mensuel reprenant toutes les activités du Cercle. De même, l'inscription aux week-ends, week-ends prolongés, séjours et déplacement en car sont exclusivement réservés aux membres en ordre de cotisation.

En allant sur le site du Cercle Pégase ([http:// www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be)), vous pouvez télécharger le **bulletin d'inscription**, le remplir et le remettre à un pilote lors de votre prochaine randonnée. Celui-ci le transmettra au responsable du Cercle Pégase.

Si votre candidature est acceptée, votre participation aux activités de base est gratuite, dès lors que vous êtes membre du Cercle. Si l'une ou l'autre des activités inclut une participation à des frais (autocar, repas, etc.) ceci est clairement mentionné dans le détail de l'activité proposée.

### **Les corneilles : auxiliaires géniaux ou oiseaux nuisibles**

Deux sous-espèces cohabitent chez nous toute l'année : la corneille noire plus habituelle et la corneille mantelée de couleur gris-noir surtout au nord de notre pays. Une nourriture très diversifiée (elles sont omnivores) et leur adaptation à des conditions multiples leur permet de s'aventurer de plus en plus en ville où elles trouvent des nourritures vivantes (vers de terre, souris, petits oiseaux, ..) ou des charognes qu'elles traitent comme des équeurisseurs efficaces : ce sont nos vautours à nous !!

Elles font preuve de capacités étonnantes pour s'approprier leur nourriture et la préparer à l'ingestion : ex. : elles déposent des noix sur un passage piéton lors des arrêts des voitures et en prennent leurs contenus après le passage des voitures !!

Leurs chants ne sont pas spécialement mélodieux (mais n'amènent pas la pluie comme le mien le ferait certainement !), surtout quand un couple nicheur ne supportant pas des congénères ou des troupes de célibataires sur son territoire, veut les en chasser.

Elles sont intégralement protégées car appartenant à une espèce qui vit naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen.

Bref, elles méritent notre respect et notre estime.

Texte inspiré par un article de L. Janssens paru dans « L'Homme et l'Oiseau - 2/2014 »

Bonne lecture!

Jean Paulis

### **Malmédy**

Située au pied des Fagnes à une altitude de 340 m, Malmédy vit au rythme de conditions météorologiques peu clémentes par rapport à d'autres régions de Belgique. Les étés y sont relativement frais, les hivers précoces, longs et froids, la neige tenace, les brouillards épais et fréquents.

C'est en 648 que débute son histoire. A la demande de Sigebert III, roi franc d'Austrasie, St Remacle se voit confier la mission d'évangéliser l'Ardenne. Il fonde alors un monastère. S'ensuivront alors 13 siècles de luttes d'influence et de combats acharnés. Le monastère datant de 1708 abrite aujourd'hui l'Office du Tourisme.

L'église abbatiale, aujourd'hui église paroissiale, de style Louis XVI bâtie en 1775 dont la façade est entourée de deux hautes tours, est dédiée aux Saints Pierre, Paul et Quirin. A l'intérieur, un mobilier intéressant dont une châsse en bois de St Quirin de 1698.

Une promenade dans le vieux quartier vous fera découvrir de charmantes maisons qui possèdent toujours ces façades en ardoise typiques de la région.

Bien connues, ses papeteries et tanneries ont fait la renommée de la ville, sans oublier les fameux « baisers de Malmédy », mais ce qui la rend encore plus célèbre, c'est son fameux carnaval. Durant 4 jours la ville est en ébullition, les festivités et la liesse populaire sont à leur comble, traditions et folklore restant toujours bien vivants.

### **Pour les pilotes et autres promeneurs**

Vous connaissez sans doute les cartes de promenades de la région flamande, avec leurs intéressants fléchages (knooppunten) qui permettent aux promeneurs chevronnés (et aux autres !) de se construire facilement un itinéraire empruntant des trajets « hors routes ».

La carte PAJOTTENLAND vient d'être rééditée avec une importante extension, passant à 760 km de parcours fléchés en incorporant les territoires de Lennik, Pepingen, Gooik, Herne, Galmaarden, Bever, Boosdaal, Dilbeek, Sint-Pieters-Leeuw et Halle.

Vendue dans les offices de tourisme de la région flamande au prix de 9,00 € pour la carte seule (sans le livret descriptif qui est en supplément), elle sera sans doute un excellent instrument permettant de varier les promenades de groupes et individuelles dans le Payottenland.

Pour info, à Bruxelles : Office de tourisme, rue Marché-aux-Herbes potagères.

Bonnes promenades !!

Jean Paulis

### **Quel est le meilleur attribut ou signe distinctif du promeneur/randonneur ???**

La première réponse qui vient à l'esprit : le sac à dos ou la canne ou les brodequins ; faux car c'est un accessoire moins voyant que nous possédons tous dans notre sac à dos : l'OPINEL !!

Objet culte du patrimoine français et même universel, plus de 300 millions d'exemplaires ont été vendus dans une septantaine de pays.

En voici son histoire résumée :

Inventé en 1890 par Joseph Opinel, ce couteau de poche se retrouve partout dans les poches des bricoleurs, agriculteurs, randonneurs, etc. Son créateur ne se doutait guère que sa création serait sélectionnée par le Victoria et Albert Museum de Londres comme l'un des 100 objets les mieux dessinés du monde, à côté de la montre Rolex, et de la Porsche 911, et qu'il entrerait dans le Larousse en 1989!

L'entreprise est toujours basée en Savoie, à Chambéry, pas loin du petit village de Maurienne d'Albiez le Vieux, où elle fut fondée et où travaillent une centaine de personnes dont 60% à la fabrication ; les lames actuellement en acier inox proviennent de Sandvik en Suède et les manches sont surtout en hêtre car très résistant, provenant des forêts jurassiennes.

C'est en 1955 que fut inventée la célèbre girofle, bague tournante sur le couteau, assurant une totale sécurité à son utilisateur. C'est le n° 8 lame de 8,5 cm en inox et manche en hêtre qui reste le best-seller de la marque.

Moralité : pour un achat de qualité et de fabrication européenne, n'hésitez pas : c'est un OPINEL qu'il vous faut choisir.

Inspiré par un article de l'ECHO du 31 mai 2014 ; commentaire de la dernière phrase de l'auteur du présent article.

Jean Paulis